

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
Vienne



402045

Dénomination : BLUE-INVESTISSEMENT

n° de gestion : 2010B00235

n° d'identification : 520 650 870

n° de dépôt : A2010/001443

Date du dépôt : 09/04/2010

Pièce : ordonnance du Président du 09/04/2010

REQUETE A MONSIEUR LE PRESIDENT
DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VIENNE

TRIBUNAL DE COMMERCE

3 1 MAR. 2010

de VIENNE (Isère)

La soussignée, Maître **Marie-Alice GODOT-SORINE**, Avocat au Barreau de LYON, co-gérante de la SELARL MAGS AVOCATS, dont le siège social est 76, rue Ney – 69006 LYON,

Agissant au nom et pour le compte de Monsieur Maxime BOBBIA, demeurant 30 C, rue Henri Gorjus – 69004 LYON, Président de la société BLUE INVESTISSEMENT, Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000 Euros, dont le siège social est fixé 100, rue de Luzais – 38070 SAINT QUENTIN FALLAVIER, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de VIENNE sous le numéro 520 650 870 RCS VIENNE,

A l'honneur de vous exposer ce qui suit :

La société BLUE INVESTISSEMENT envisage de procéder à l'émission d'un emprunt obligataire.

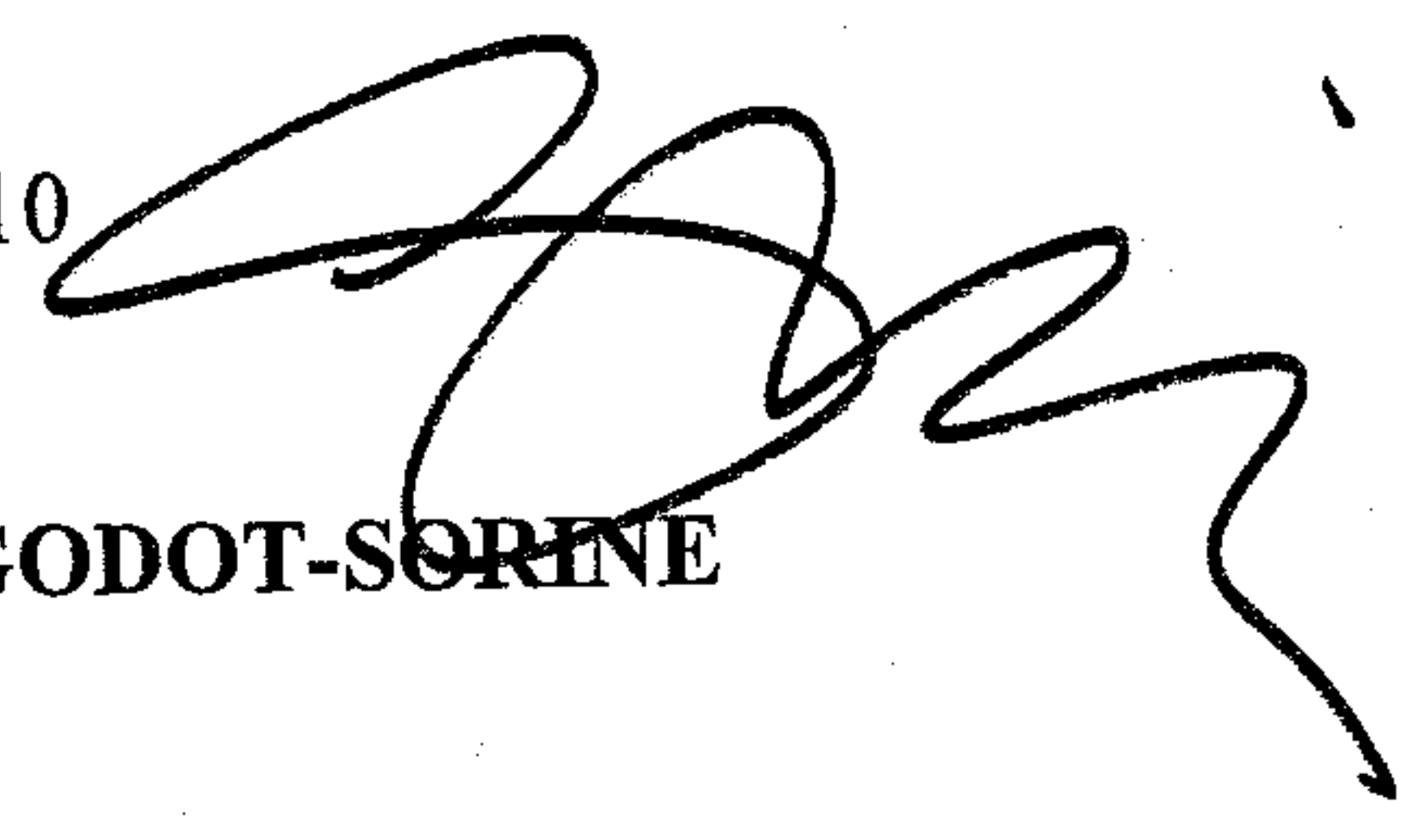
Cette société ayant été immatriculée le 2 mars 2010, elle n'aura donc pas encore établi deux bilans approuvés par ses associés.

En conséquence, la soussignée a l'honneur de vous demander de bien vouloir désigner, en application des dispositions de l'article 228-39 du Code de Commerce, un Commissaire ayant pour mission :

- de procéder à la vérification de l'actif et du passif dans les conditions prévues aux articles L-225-8 et L-225-10 du Code de Commerce,
- d'établir un rapport contenant les mentions requises, qui sera mis à la disposition des actionnaires et déposé au Greffe du Tribunal de commerce dans les délais prévus par les textes réglementaires.

Fait à LYON
Le 30 mars 2010

Marie-Alice GODOT-SORINE



n° 14432 09/04/10 - 10 RCL

ORDONNANCE

Nous, Philippe VERMOREL Juge au Tribunal de Commerce de Vienne,
chargé de la surveillance du Registre du Commerce et des Sociétés

Assisté de Maître Jacques CALMON, Greffier,

Vu l'article L 228-39 du Code de Commerce,

Vu la requête sus-visée,

Désignons en qualité de commissaire chargé de procéder à la vérification de l'actif et du passif dans
les conditions prévues aux articles L225-8 et L 225-10 du Code de Commerce,

Monsieur Michel VILARDELL
3, rue Bonnefond
69003 LYON

Disons que le sus-nommé exercera ses fonctions dans les conditions prévues par la loi et établira le
rapport qui convient,

Disons qu'il nous en sera référé en cas d'empêchement ou de refus du sus-nommé.

Fait et donné à VIENNE 09 AVR. 2010

Le Juge Délégué,

Le Greffier,

